



INSCRIPTION EN PREMIÈRE ANNÉE C.P.G.E Année scolaire 2023-2024

Vous avez fait l'objet d'une proposition d'admission en classe préparatoire au Lycée Pierre de Fermat et vous avez « **accepté** » **cette proposition sans laisser de vœux en attente**. Vous devez, par ailleurs, confirmer en ligne votre inscription au lycée Fermat via le lien fourni dans le message Parcoursup ou sur notre ENT FERMAT, rubrique inscription.

Afin de prendre en compte votre inscription dans notre base, vous êtes invité à constituer votre dossier avec les pièces indiquées ci-après.

Vous ferez parvenir votre **dossier complet par COURRIER, les limites d'envoi étant celles indiquées sur Parcoursup**. Ce dossier vaudra inscription définitive sous réserve de l'obtention du baccalauréat. Les chèques vous seront retournés en cas d'échec.

Thomas DULAUR
Proviseur adjoint

Scolarité CPGE

Téléphone
05.62.15.42.15

Courriel
scolarite.cpge.fermat@ac-toulouse.fr

3 allée Maurice PRIN
BP 91021
31010 TOULOUSE cedex 6

Pour valider l'inscription, le dossier devra comprendre les pièces suivantes :

1 INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

Doc 1 : à imprimer en recto-verso. Vous devez compléter l'ensemble des informations et signer cette fiche. Veillez à inscrire de manière lisible **votre adresse de courriel et votre numéro de téléphone**.

Si votre adresse de résidence étudiante est encore provisoire (adresse des parents par exemple), vous devrez impérativement communiquer votre adresse définitive pour l'année scolaire, au plus tôt, par mail à : scolarite.cpge.fermat@ac-toulouse.fr.

2 INFIRMERIE

La fiche d'urgence (**Doc 2**) devra être complétée. Si des informations médicales confidentielles doivent être transmises, elles seront adressées à l'attention du médecin ou de l'infirmière, soit sous pli cacheté (avec Nom et Prénom), soit par courriel à : infirmerie.fermat@ac-toulouse.fr.

3 RELEVÉ d'IDENTITE BANCAIRE

Fournir le RIB du **responsable financier** en prévision d'éventuels remboursements à vous adresser durant l'année. Aagrafer sur le **Doc 3** prévu à cet effet.

4 CONTRIBUTION FINANCIÈRE VOLONTAIRE

Compléter le bordereau concernant les deux contributions (**Doc 4**) :

- **Reprographie** : afin de permettre l'édition des documents pédagogiques complémentaires à tous les étudiants.
- **Caisse de solidarité** : afin d'accompagner dans leurs études les étudiants en grande difficulté financière.

5 PARTICIPATION FOYER SOCIO-ÉDUCATIF ET ASSOCIATION SPORTIVE

Le bordereau (**Doc 5**) doit être **complété en ligne**. La procédure est expliquée sur le document. Vous imprimerez **l'attestation d'inscription** qui vous sera délivrée et l'agraferez au bordereau.



Thomas DULAUR
Proviseur adjoint

Scolarité CPGE

Téléphone
05.62.15.42.15

Courriel
scolarite.cpgc.fermat@ac-toulouse.fr

3 allée Maurice PRIN
BP 91021
31010 TOULOUSE cedex 6

6 PIÈCE D'IDENTITÉ

Fournir une **copie de votre pièce d'identité recto-verso** ou de votre titre de séjour en cours de validité.

Les élèves étrangers prendront soin, le cas échéant, de fournir une pièce d'identité traduite et certifiée conforme.

7 PHOTOS D'IDENTITÉ

Coller impérativement **une photo récente de 2,5 cm x 3 cm sur le dossier**.

A la rentrée, sur votre carte d'étudiant Fermat, il faudra coller également une autre photographie.

8 CARTE JEUNE REGION

La **Carte Jeune** du Conseil régional Occitanie est **indispensable** pour accéder au lycée et au service de restauration. Elle sera exigée dès la rentrée.

A part si vous étiez scolarisé en Région Occitanie **ET** que vous utilisiez déjà cette carte, vous devez **impérativement** en faire la demande sur le site :

<https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>. Les demandes pour la rentrée 2023 sont ouvertes **dès le 12 juin**.

Afin de valider votre dossier, merci de **joindre une copie de la demande ou de la carte**.

9 CONTRIBUTION de VIE ÉTUDIANTE et de CAMPUS (CVEC)

Pour rappel, tout étudiant (boursier ou non) **doit impérativement avoir complété le Dossier Social Etudiant (DSE) sur le site internet du CROUS** et vous devrez fournir une **copie de l'attestation d'acquittement de la CVEC**, même si vous en êtes exonéré (boursiers).

Consultez en amont le site cvec.etudiant.gouv.fr pour vos démarches.

10 DOUBLE INSCRIPTION UNIVERSITÉ

Pour votre information, dans le cadre de la Loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013, les étudiants de classe préparatoire aux grandes écoles ont l'obligation de s'inscrire à l'université (inscription administrative uniquement). **Les inscriptions se feront pendant l'été ou à la rentrée, selon les cas**, merci de vous référer aux pages internet des universités :

UT1 (voies ECG et, selon desiderata, A/L et Chartes) : les inscriptions sont prévues en présentiel à l'université courant septembre.

UT2 (voies A/L et Chartes) : les inscriptions sont prévues en ligne sur le site de l'université courant septembre.

UT3 (voies BCPST, MP2I, MPSI, PCSI) : la double inscription se fera en ligne à compter du 17 juillet 2023. Retrouvez les modalités sur le site de l'université : <https://www.univ-tlse3.fr/double-inscription-licence-1ere-annee-cpgc-1>.

11 AFFILIATION SECURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Les étudiants français n'ont aucune démarche à effectuer.

A la rentrée, **les étudiants étrangers** devront **obligatoirement** s'affilier au régime de sécurité sociale par le biais du site <https://etudiant-etranger.ameli.fr>.

12 BOURSES

Les étudiants boursiers devront fournir **la copie** de leur notification conditionnelle de bourse **émise par le CROUS de Toulouse** (transfert de dossier à effectuer) ou par **CAMPUS France** pour les étudiants étrangers.

Si vous n'avez pas reçu de réponse de leur part avant l'envoi du dossier d'inscription au lycée, ce document devra alors être fourni sans faute à la rentrée.



Thomas DULAUR
Proviseur adjoint

Scolarité CPGE

Téléphone
05.62.15.42.15

Courriel
scolarite.cpgc.fermat@ac-toulouse.fr

3 allée Maurice PRIN
BP 91021
31010 TOULOUSE cedex 6

13 ASSURANCE

A la rentrée : fournir la copie de votre attestation d'assurance « responsabilité civile ».

14 BACCALAURÉAT

A la rentrée : fournir la **copie de votre relevé de notes** pour attester de son obtention, avec traduction certifiée conforme le cas échéant.

15 CARTE IZLY

La restauration du lycée pour les repas du midi et du soir est fermée tout le week-end. Les étudiants de CPGE peuvent toutefois accéder au restaurant universitaire de l'Arsenal. A la rentrée, il sera dans ce cas nécessaire de créer un compte **IZLY** via le lien suivant :

<https://www.crous-toulouse.fr/se-restaurer/payer-son-repas/payer-avec-son-compte-izly-dans-les-restos-u-et-sur-le-campus/>

16 INFORMATION PÉDAGOGIQUE

Des conseils de lecture et de travail seront mis en ligne début juillet sur l'ENT Fermat :

<https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles/inscriptions/inscription-en-1ere-annee-de-cpgc/>

Je vous remercie d'en prendre connaissance avec la plus grande attention.

IMPORTANT : CLASSEMENT DES DOCUMENTS*

Merci de mettre impérativement

DANS UNE SOUS-ENVELOPPE FORMAT A4

AVEC « NOM PRENOM » et « VOIE »

les documents suivants :

- **Doc 3** : Le Relevé d'Identité Bancaire
- **Doc 4** : Le bordereau de contribution financière en joignant le chèque
- **Doc 5** : Le bordereau de participation au FSE et à l'AS en joignant l'attestation délivrée lors du paiement

Cette enveloppe est à insérer dans l'enveloppe d'envoi par courrier où se trouvera le reste des documents.

***Sauf mention spéciale, merci de n'utiliser ni trombone, ni agrafe**

Maurice D'Angelo,

Proviseur

FICHE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

En 1^{ère} année CPGE

Année Scolaire 2023-2024

Voie :	
Classe :	

(Les cases grisées ne sont pas à compléter)

Coller ici une photo
d'identité récente

Renseignements concernant l'étudiant :

N° NATIONAL D'IDENTIFICATION (INE)

NOM (écrire en lettres capitales)		PRÉNOMS (dans l'ordre de l'état civil, prénom usuel souligné)		SEXE	
				☐ Garçon ☐ Fille	
DATE DE NAISSANCE	VILLE DE NAISSANCE	Dép.	PAYS de NAISSANCE	NATIONALITÉ	
Né(e) le/...../.....	à				

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE	BOURSIER
Nom :	☐ OUI
Ville et code postal :	☐ NON

Historique de la scolarité :

BAC en	2	0	2	...	Spécialité 1		Spécialité 2		Mention	

ADRESSE DE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE	N° - RUE - Lieu dit...	
	CODE POSTAL	COMMUNE
ADRESSE ÉLECTRONIQUE (obligatoire) E-mail personnel de l'étudiant - <i>Écrire de manière lisible</i>	@	
Téléphone portable de l'élève (obligatoire)	/...../...../...../.....	

Renseignements concernant la famille :

REPRÉSENTANT LÉGAL FINANCIER : père et mère conjoints ☐ père seul ☐ mère seule ☐ tuteur ☐
 (Payant les frais scolaires) Autre membre de la famille ☐ DDASS ☐ autre cas ☐ élève lui-même ☐

NOM du représentant légal 1 :		PRÉNOM :	
PROFESSION :		Code	
ADRESSE DU REPRÉSENTANT LÉGAL 1 :	N° - RUE - Lieu dit...		
	CODE POSTAL :	COMMUNE :	
ADRESSE ÉLECTRONIQUE (e-mail) : <i>Différente de celle de l'élève (écrire de manière lisible)</i>	@		
TÉLÉPHONES	domicile	travail	portable
Situation professionnelle : en activité ☐ chômage ☐ retraité ☐ autre cas ☐			
Nom et adresse de l'employeur :			

FICHE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

En 1^{ère} année CPGE

Année Scolaire 2023-2024

Lycée Pierre de Fermat
ToulouseDEUXIÈME REPRÉSENTANT LÉgal : père ☐ mère ☐ tuteur ☐ autre membre de la famille ☐ autre cas ☐

NOM du représentant légal 2 :				PRÉNOM :			
PROFESSION :							Code
ADRESSE DU REPRÉSENTANT LÉgal 2 (si différente du représentant légal 1)		N° - RUE - Lieu dit...					
		CODE POSTAL :		COMMUNE :			
ADRESSE ÉLECTRONIQUE (e-mail) : <i>Différente de celle de l'élève (écrire de manière lisible)</i>		@					
TÉLÉPHONES	domicile		travail		portable		
Situation professionnelle : en activité ☐ chômage ☐ retraité ☐ autre cas ☐							
Nom et adresse de l'employeur :							

Les parents sont-ils ? Mariés ☐ séparés ☐ divorcés ☐ père décédé ☐ mère décédée ☐
 Avec qui vit l'élève ? Parents ☐ père ☐ mère ☐ autres ☐ seul ☐ foyer ☐

Nombre d'enfants à charge dans le 2nd degré public :

Nombre total d'enfants à charge :

Les INTERNES mineurs et/ou les internes dont les parents résident à l'étranger devront communiquer obligatoirement courant septembre les coordonnées d'un correspondant sur l'agglomération Toulousaine.

AUTRE RESPONSABLE : tuteur ☐ autre membre de la famille ☐ correspondant ☐

NOM		PRÉNOM					
ADRESSE		N° - RUE - Lieu dit...					
		CODE POSTAL		COMMUNE			
ADRESSE ÉLECTRONIQUE (e-mail) <i>Écrire de manière lisible</i>		@					
TÉLÉPHONES	domicile		travail		portable		

Assurance responsabilité civile :

N° de contrat :

Nom et adresse de la société d'assurance :

FICHE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

En 1^{ère} année CPGE
Année Scolaire 2023-2024

❖ Je sollicite mon inscription à la rentrée scolaire 2023-2024 au lycée Pierre de Fermat

• en qualité de :

EXTERNE ☐ INTERNE⁽¹⁾ ☐ (1) seuls les étudiants admis via Parcoursup

DEMI-PENSIONNAIRE ☐ INTERNE-EXTERNE ☐

• au sein de :

La filière SCIENTIFIQUE

Voie : MP2I ☐ MPSI ☐ PCSI ☐ BCPST ☐

Indiquez ci-dessous les enseignements de langues choisis :

	LV1	LV2 (optionnel)
Allemand		
Anglais (obligatoire en LV1 si BCPST)		
Arabe		
Espagnol		
Italien		

La filière ÉCONOMIQUE : ECG

↳ L'enseignement de mathématiques est obligatoirement « Mathématiques approfondies »

↳ **Parcours** (à cocher conformément à l'admission sur Parcoursup) :

Histoire-Géographie-Géopolitique (HGG) ☐ Économie-Sociologie-Histoire (ESH) ☐

↳ **Langues vivantes** : l'anglais est obligatoire en LV1 ou LV2

	LV1	LV2
Allemand		
Anglais		
Arabe		
Espagnol		
Italien		

La filière LITTÉRAIRE

☐ HYPOKHAGNE

Vous devez **choisir obligatoirement** :

- 1 langue vivante A
- 1 langue vivante B
- 1 langue ancienne A
- 1 ou 2 enseignements complémentaires

Vous trouverez tous les éléments d'information sur le site de l'établissement (<https://fermat.mon-ent-occitanie.fr>)

Langues vivantes (2 choix) :

LVA (4h) LVB (2h)

Anglais		
Allemand		
Espagnol		
Italien		

Langue ancienne A (1 choix)

Continuant 4h ou débutant 6h

Latin	
Grec	

Enseignements complémentaires

1 ou 2 enseignements au choix

Langue vivante B approfondissement	2h	
Langue ancienne B (continuant ou débutant)		
Géographie*	2h	
Musique*	6h	
Études théâtrales*	4h	

*Un seul choix parmi ces 3 enseignements

☐ CHARTES

☐ **Chartes A - voie classique** (davantage d'histoire médiévale, de langues anciennes et moins d'histoire contemporaine) :

LV1	
Anglais	
Allemand	
Espagnol	

Choisir **exactement** une option parmi :

Latin (thème)	
Grec (version)	

☐ **Chartes B - voie moderne** (davantage d'histoire contemporaine et moins d'histoire médiévale, de langues anciennes) :

LV1	
Anglais	
Allemand	
Espagnol	

LV2	
Anglais	
Allemand	
Espagnol	
Italien	

Choisir **exactement** une option parmi :

Latin (version)	
Géographie	
Histoire des arts	

NOTE IMPORTANTE :

Les enseignements éventuels ouverts au Lycée Pierre de Fermat sont proposés à titre indicatif, sous réserve, d'une part de places disponibles et d'autre part d'un nombre suffisant de candidatures. Dans le cas contraire, ainsi qu'en cas de cumul d'options avec incompatibilité de l'emploi du temps, l'élève devra soit effectuer un autre choix, soit s'inscrire au CNED pour ces cours, à ses frais. Les enseignements optionnels facultatifs ne le sont qu'au moment de l'inscription : une fois celle-ci demandée et acceptée par le lycée, l'assiduité à ces enseignements est obligatoire. Les choix exprimés dans cette fiche sont définitifs et ne pourront être modifiés pour simple convenance personnelle à la rentrée.

Je, soussigné(e), certifie l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus. J'atteste avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement intérieur et ses annexes (consultables sur <https://fermat.mon-ent-occitanie.fr>). J'ai pris note qu'en vertu de la loi du 22 juillet 2013, j'ai l'obligation de m'inscrire à l'université pour l'année universitaire en question et que le lycée Fermat dispose de convention de partenariat avec les universités toulousaines.

Fait à....., le

Signature de l'élève :

Signature du responsable légal 1 :

Signature du responsable légal 2 :

Les informations que vous êtes tenus de fournir dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé d'informations nominatives. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous reconnaît un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant que vous pouvez exercer auprès du lycée Pierre de Fermat.

FICHE D'URGENCE

(document non confidentiel à destination de la vie scolaire)

7 Place des Jacobins
BP 91021
31010 TOULOUSE Cedex 6
TEL: 05.62.15.42.15

Nom : **Prénom :**

Classe : **Date de naissance :**

Nom et adresse des parents ou du représentant légal financier :

.....

Numéro de sécurité sociale : ../../../../../ et **adresse du centre :**

- **En cas d'accident**, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :
 - N° de téléphone du domicile :
 - N° de travail du père : Portable :
 - N° de travail de la mère : Portable :
 - Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
- **En cas d'urgence**, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
- **Pour les élèves mineurs internes (CPGE)**, en cas d'urgence, il est obligatoire de nous communiquer le nom d'un correspondant majeur habitant à Toulouse ou aux alentours. (voir fiche inscription administrative CPGE)

Nom, prénom et n° de téléphone du correspondant :

.....
- **Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :**
- Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :
-
-
-
- **NOM, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :**
-
- **DOCUMENTS CONFIDENTIELS :** vous pouvez transmettre des informations médicales confidentielles,
 - sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement ou
 - par courriel à infirmerie.fermat@ac-toulouse.fr.

Cochez cette case si vous avez joint un dossier médical ☐

RIB

Nom :

Prénom :

Voie CPGE 1ère année :

RIB à agraffer ici

**BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT DE PARTICIPATION VOLONTAIRE
A LA CAISSE DE SOLIDARITE ET AUX DEPENSES DE REPROGRAPHIE**

Nom et Prénom de l'élève :

CAISSE DE SOLIDARITE

Il existe au lycée Pierre de Fermat une **caisse de solidarité** (acte n°46 du CA du 15/02/2022) créditée des contributions volontaires des familles.
 Cette caisse est essentielle. Elle est destinée à accorder aux élèves du lycée des aides de nature sociale fondée sur l'idée de secours : demi-pension, internat, fournitures scolaires, vêtements, santé, voyages et sorties scolaires, concours, manifestation de soutien lors d'évènements douloureux.
 Elle permet donc d'intervenir rapidement pour répondre aux élèves et aux familles en grande nécessité ou en situation d'urgence.
 La caisse est contrôlée par le conseil d'administration du lycée. Un rapport d'utilisation de la caisse de solidarité est présenté annuellement.
 Les aides sont étudiées par le service de vie scolaire du lycée et décidées par le Proviseur.
 C'est à la fois un honneur et une éthique, pour une communauté scolaire de la qualité du lycée Pierre de Fermat, de se mettre en mesure d'aider solidairement ceux qui en ont besoin.
 Le montant de la participation à la caisse de solidarité n'est qu'**indicatif** :

- Contribution volontaire de niveau 1 : 10€
- Contribution volontaire de niveau 2 : 15€
- Contribution volontaire de niveau 3 : 25€ ou plus

REPROGRAPHIE

Afin d'éviter aux étudiants l'achat de manuels ou d'ouvrages de références, les équipes pédagogiques produisent des ressources adaptées aux besoins de chaque formation. Ce fonctionnement induit une participation financière volontaire des familles d'un montant de 45€.
 Le principe et le montant de cette **participation volontaire aux dépenses de reprographie** ont été approuvés par la délibération n°59 du Conseil d'Administration du 24/06/2019.

Vous avez la possibilité d'effectuer les versements :

– **Par chèque** : établi à l'ordre du « Lycée Pierre de Fermat », le nom, prénom et la classe de l'élève doivent impérativement figurer au dos du chèque (**ne pas agraffer le chèque au bordereau**)
☛ UN SEUL CHEQUE REGROUPANT LA PARTICIPATION A LA CAISSE DE SOLIDARITE ET A LA REPROGRAPHIE.

Le Proviseur

Maurice D'ANGELO



PARTICIPATION VOLONTAIRE AU FONCTIONNEMENT DU FOYER DES ELEVES ET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Année scolaire 2023/2024

Nom et prénom de l'Elève :

Classe :

Le Foyer Socio-Educatif (FSE) s'adresse aux élèves du secondaire et des classes préparatoires. Le FSE a pour objectifs de développer la vie collective communautaire et coopérative, de promouvoir le sens des responsabilités et l'apprentissage de la vie civique et démocratique, développer la vie socio-éducative par l'animation de clubs, l'organisation de manifestations culturelles, artistiques, sportives ou d'actions humanitaires et de soutenir les actions d'entraide et de solidarité au sein du lycée ou à l'extérieur.

Plus d'information à :

<https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/vie-lyceenne-etudiante-et-associative/fse/>

L'Association Sportive (AS) du Lycée Pierre de Fermat « La Violette » accueille les élèves du secondaire et des classes préparatoires sur différentes activités comme le Badminton, l'Escalade, le Tennis de Table, la Musculation, le Rugby, la Natation, le Raid, le Cross, les Echecs... Elle compte plus de 200 élèves du Lycée pratiquant en loisir, en compétition ou encore lors de rencontres inter prépas.

Plus d'information à :

<https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/vie-lyceenne-etudiante-et-associative/association-sportive/>

Participation au Foyer Socio-Educatif (20€ ou plus) Indiquez ci-dessous le montant de votre participation au FSE	Participation à L'Association Sportive (5€ ou plus) Indiquez ci-dessous le montant de votre participation à l'AS	Montant Total (FSE + AS)

Règlement :

En ligne au moyen du lien suivant :

<https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=143221>

A l'issue du paiement électronique, vous serez inscrit sur la liste des adhérents au FSE.

TARIFS DE DEMI-PENSION ET D'INTERNAT 2023/2024

Les étudiants de CPGE du lycée Fermat ont la possibilité de choisir un régime forfaitaire adapté :

Catégorie	Septembre-décembre 2023	Janvier-Mars 2023	Avril-Juin 2023	Tarif annuel 2022 (1)
4 repas ➤ Lundi Mardi Jeudi Vendredi				
DP4	179 €	137 €	124 €	440 €
5 repas ➤ Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi				
DP5	221 €	171 €	158 €	550 €
Petits-déjeuners ➤ du lundi au dimanche - Repas midi et soir ➤ du lundi au vendredi				
Internes/Externés	634 €	485 €	459 €	1 578 €
Hébergement dans l'internat du lycée- Petits déjeuners ➤ du lundi au dimanche Repas midi et soir ➤ du lundi au vendredi				
Internes	1 210 €	927 €	875 €	3 012 €

(1) Réparti en trois trimestres inégaux. Les tarifs 2023 sont donnés à titre indicatif, les tarifs 2024 seront fixés par le conseil régional dans le courant du dernier trimestre.

La restauration du lycée étant fermée à partir du samedi midi, les étudiants de CPGE peuvent accéder au **restaurant universitaire de l'Arsenal**, sur présentation de la **carte IZLY** délivrée par le CROUS de Toulouse :
<https://www.crous-toulouse.fr/restauration/izly/>

Le choix du régime est décidé à l'inscription. Un délai de 2 semaines est laissé à la rentrée aux étudiants, pour changer de catégorie et pour choisir le régime de demi-pensionnaire 4 ou 5 jours.

Le paiement s'effectuera exclusivement après réception d'une facture début octobre. Les factures seront adressées au responsable financier exclusivement par mail. Dans le dossier d'inscription, il est donc absolument impératif de nous communiquer, très lisiblement, votre adresse mail.

Moyens de paiement :

☞ **Par internet** : <https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/informations-pratiques/hebergement-restauration-paiement/>

☞ **Par carte bancaire** : au service intendance

☞ **Par chèque bancaire** : établi à l'ordre du lycée Pierre de Fermat.

☞ **En espèces** : dans la limite de 300 euros maximum en application de l'article 1680 du code général des impôts.